

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT  
ADB/BD/WP/2008/58

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT  
ADF/BD/WP/2008/30

4 avril 2008

Préparé par : ORPC

Original : Anglais

Traduit par : CLSU

Réunion Informelle :  
11 avril 2008

POUR EXAMEN

## MEMORANDUM

**AUX** : CONSEILS D'ADMINISTRATION

**DE** : Kordjé BEDOUMRA  
Secrétaire général

**OBJET** : STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA GESTION  
DES RISQUES LIES AU CLIMAT ET L'ADAPTATION AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE

### DOCUMENT D'ORIENTATION \*

Veillez trouver ci-joint le document cité en objet.

**P.J.:**

**Cc: Le Président**

\* Pour toute question concernant le présent document, veuillez vous adresser à:

<b>M. J. EICHENBERGER</b>	<b>Vice-président</b>	<b>ORVP</b>	<b>Poste 2001</b>
<b>M. P. AFRIKA</b>	<b>Directeur</b>	<b>ORPC</b>	<b>Poste 2025</b>
<b>M. D. PONZI</b>	<b>Chef de division</b>	<b>ORPC.3</b>	<b>Poste 2338</b>

# **GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**



---

## **STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DOCUMENT D'ORIENTATION**

Prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les  
opérations du Groupe de la Banque

25 mars 2008

**VICE-PRÉSIDENCE PROGRAMMES PAYS ET RÉGIONAUX & POLITIQUES  
VICE-PRÉSIDENCE OPÉRATIONS SECTEURS  
VICE-PRÉSIDENCE INFRASTRUCTURE, SECTEUR PRIVÉ & INTÉGRATION RÉGIONALE  
BUREAU DE L'ÉCONOMISTE EN CHEF**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>I.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>II.</b>	<b>PRINCIPAUX DÉFIS ASSOCIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POSSIBILITÉS OFFERTES DANS CE DOMAINE EN AFRIQUE .....</b>	<b>4</b>
<b>III.</b>	<b>EXPÉRIENCE DANS LA GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET L'ADAPTATION AU CHANGMENT CLIMATIQUE .....</b>	<b>6</b>
<b>IV.</b>	<b>LA STRATÉGIE : APPROCHE GLOBALE, PRINCIPES DIRECTEURS DOMAINES PRIORITAIRES ET PROCESSUS OPÉRATIONNELS.....</b>	<b>8</b>
<b>V.</b>	<b>CADRE DE MISE EN ŒUVRE .....</b>	<b>11</b>
<b>VI.</b>	<b>ÉTAPES SUIVANTES ET QUESTIONS À EXAMINER PAR LE CONSEIL .....</b>	<b>14</b>
<b>VII.</b>	<b>ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXE 1.....</b>	<b>i</b>
	<b>ANNEXE 2.....</b>	<b>v</b>
	<b>ANNEXE 3.....</b>	<b>vi</b>
	<b>ANNEXE 4.....</b>	<b>vii</b>
	<b>ANNEXE 5.....</b>	<b>viii</b>

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACDI	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
ADAPT	ASSESSMENT AND DESIGN FOR ADAPTATION TO CLIMATE CHANGE : A PROTOTYPE TOOL
CARLA	ADAPTATION DES MOYENS D'EXISTENCE ET DE L'AGRICULTURE AU CLIMAT DANS LES ZONES RURALES
CCAA	ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN AFRIQUE : PROGRAMME DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS
CEA	COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE
CEA	COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE
CECAFA	FACILITÉ POUR L'ÉNERGIE PROPRE ET L'ADAPTATION AU CLIMAT EN AFRIQUE
CIEP	CADRE D'INVESTISSEMENT DANS L'ÉNERGIE PROPRE
CLIMAP	PROGRAMME D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR LE PACIFIQUE
CNUCC	CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
CRDI	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
CriSTAL	OUTIL D'ÉVALUATION DES RISQUES À BASE COMMUNAUTAIRE : ADAPTATION ET MOYENS D'EXISTENCE
CRMA	GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
CUA	COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE
DFID	DÉPARTEMENT (DU ROYAUME-UNI) POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
DGIS	AGENCE HOLLANDAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DSP	DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS
EES	ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET SECTORIELLE
ESAP	PROCÉDURES POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (BAD)
ESIA	ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
FAO	ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION
FEM	FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL
GIEC	GRUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT
IESIAG	POLITIQUE INTÉGRÉE D'ÉVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL
LDCF	FONDS EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS DÉVELOPPÉS
NEPAD	NOUVEAU PARTENARIAT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE
OCDE	ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
OMD	OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT
OMM	ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE
OMS	ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ
ONG	ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ORCHID	OPPORTUNITIES AND RISKS FROM CLIMATE CHANGE AND DISASTERS
PAM	PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
PIB	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
PMR	PAYS MEMBRE RÉGIONAL
PNUD	PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PNUE	PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT
REC	COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONALE
RMF	CADRE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS
SESA	PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE STRATÉGIQUE
SIPC	STRATÉGIE INTERNATIONALE DE PRÉVENTION DES CATASTROPHES (NATIONS UNIES)
SMOC	SYSTÈME MONDIAL D'OBSERVATION DU CLIMAT
UA	UNION AFRICAINE
UKCIP	PROGRAMME DU ROYAUME-UNI SUR LES EFFETS CLIMATIQUES
USAID	AGENCE DES NATIONS ÉTATS-UNIS POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**STRATÉGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA GESTION DES RISQUES  
LIÉS AU CLIMAT ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

**Document exploratoire**

*L'objet du présent document exploratoire est de solliciter les orientations du Conseil d'administration pour l'élaboration d'une stratégie visant à intégrer la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique (CRMA) dans les opérations de la Banque. Le but de la stratégie est de préserver et d'accroître l'efficacité des investissements de la Banque dans un environnement caractérisé par le changement climatique, et d'améliorer l'appui de la Banque à ses pays membres régionaux (PMR) dans le domaine CRMA. Le document passe brièvement en revue les principales implications des risques croissants liés au climat pour le développement en Afrique et pour les opérations de la Banque, résume l'expérience initiale dans le domaine CRMA, identifie les éléments clés de la stratégie CRMA proposée, et présente le calendrier d'élaboration de la stratégie et de son approbation par le Conseil.*

## I. INTRODUCTION

### 1.1 *Contexte et justification*

1.1.1 Le changement climatique est un phénomène en cours, et ce phénomène est inévitable à l'avenir. Le changement climatique peut entraîner des pertes économiques de l'ordre de 5-20 % du PIB à l'échelle mondiale<sup>1</sup>. Déjà au cours des toutes prochaines décennies, une proportion de 1-2 % du PIB est en jeu en Afrique, certains secteurs étant beaucoup plus exposés au phénomène que d'autres. À titre d'exemple, certains pays africains sont confrontés à des réductions du rendement de l'agriculture pluviale, pouvant atteindre 50 % d'ici 2020 (GIEC, 2007). En effet, l'Afrique est particulièrement vulnérable, comme en témoignent les effets de la variabilité actuelle du climat et les événements climatiques extrêmes tels que les inondations, les sécheresses et les tempêtes, qui affectent sérieusement la performance économique, les moyens d'existence des pauvres<sup>2</sup> et les principaux atouts économiques, notamment les ressources naturelles, ainsi que l'infrastructure du secteur du transport (routes, ponts, aéroports et ports), l'infrastructure du secteur de l'énergie (notamment les centrales hydroélectriques et thermiques, et les systèmes de transport et de distribution), les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et les défenses côtières. De nombreuses régions de l'Afrique étant déjà caractérisées par une forte variabilité climatique, le changement climatique conjugué à la dégradation de l'environnement local, ainsi que les multiples pressions économiques et démographiques, exacerbent davantage les conditions de vulnérabilité des populations du continent.

1.1.2 L'*atténuation* des émissions de gaz à effet de serre revêt une importance cruciale dans la limitation, à long terme, du changement climatique. Toutefois, à court et moyen termes, l'*adaptation* au changement climatique est la seule option pour gérer les effets du changement climatique et maximiser les résultats en matière de développement. En Afrique, l'adaptation au changement climatique est une priorité de développement. C'est la raison pour laquelle la présente stratégie est axée sur l'adaptation au changement climatique. Il existe certes des interactions dans les politiques régissant le changement climatique dans le monde, mais s'agissant de l'appui aux PMR et des opérations du Groupe de la Banque, l'adaptation et l'atténuation requièrent généralement des approches et instruments différents. La stratégie CRMA mettra donc l'accent sur l'adaptation au changement climatique, et non sur l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, qui fait l'objet d'un document parallèle de la Banque, consacré au développement d'une énergie durable et au changement climatique et intitulé : Cadre d'investissement dans l'énergie propre (CIEP).

1.1.3 La stratégie la plus efficace pour faire face au changement climatique consiste à intégrer la gestion de la variabilité actuelle du climat et des événements climatiques extrêmes dans l'adaptation au changement climatique, en adoptant une approche axée sur la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique (CRMA). Une telle stratégie intégrée présente des avantages immédiats, au regard des effets significatifs croissants de la variabilité actuelle du climat et des événements climatiques extrêmes sur le développement économique en

<sup>1</sup> Rapport Stern sur l'économie du changement climatique, novembre 2006.

<sup>2</sup> La forte dépendance des moyens d'existence et des activités économiques des ressources naturelles rend le développement en Afrique particulièrement vulnérable aux aléas climatiques. L'agriculture en Afrique contribue pour environ 30 % au PIB et emploie approximativement 70-80 % de la population. Cependant, plusieurs activités agricoles se déroulent des conditions marginales et sont fortement tributaires d'une pluviométrie non fiable.

Afrique. En tant que questions transversales, la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique requièrent une approche complète, combinant le contrôle préalable au titre des opérations ordinaires de la Banque (au niveau des projets, des pays et des secteurs) et l'aide ciblée aux PMR. La nouvelle stratégie CRMA guidera les efforts déployés par la Banque dans ces deux domaines. Les pays membres régionaux (PMR) devront promouvoir l'adaptation pour s'assurer qu'ils sont à même de réaliser leurs objectifs de développement. Une part substantielle des investissements de la Banque est déjà exposée au risque d'effets directs et d'une contre-performance<sup>3</sup>. En tant qu'une des plus grandes sources d'investissements publics en Afrique, la Banque a un intérêt financier et assume des responsabilités dans l'aide aux PMR, tout en veillant à l'efficacité de son aide au développement.

1.1.4 La stratégie la plus efficace pour faire face au changement climatique consiste à intégrer la gestion de la variabilité actuelle du climat et des événements climatiques extrêmes dans l'adaptation au changement climatique, en adoptant une approche<sup>4</sup> axée sur la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique (CRMA). Une telle stratégie intégrée présente des avantages immédiats, au regard des effets significatifs croissants de la variabilité actuelle du climat et des événements climatiques extrêmes sur le développement économique en Afrique. En tant que questions transversales, la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique requièrent une approche complète, combinant le contrôle préalable au titre des opérations ordinaires de la Banque (au niveau des projets, des pays et des secteurs) et l'aide ciblée aux PMR. La nouvelle stratégie CRMA guidera les efforts déployés par la Banque dans ces deux domaines.

## ***1.2 Présentation du document***

1.2.1 Le présent document exploratoire compte sept sections dont la première est la présente introduction. La deuxième section porte sur les principaux défis associés au changement climatique et les possibilités offertes en Afrique dans ce domaine. La troisième section est consacrée à l'expérience dans la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique. La quatrième section présente la stratégie : approche globale, principes directeurs, domaines prioritaires et processus opérationnels. La quatrième section présente le cadre de mise en œuvre, tandis que la sixième section est consacrée aux étapes suivantes et aux questions à examiner par le Conseil. Enfin, la septième section présente les annexes.

## **II. PRINCIPAUX DÉFIS ASSOCIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET OPPORTUNITÉS OFFERTES DANS CE DOMAINE EN AFRIQUE**

### ***2.1 Défis***

---

<sup>3</sup> Les estimations de l'OCDE et de la Banque mondiale, basées sur des échantillons mondiaux, portent à croire qu'une proportion de 40 % du portefeuille pourrait être exposée à des risques substantiels. Il s'agit notamment du risque matériel direct et du risque que les avantages attendus des projets ne se matérialisent pas comme prévu (contre-performance). Un risque supplémentaire a trait à la possibilité qu'un projet puisse aboutir à l'accentuation de la vulnérabilité (mauvaise adaptation), par exemple en mettant en place une nouvelle infrastructure favorisant la croissance démographique dans des zones hautement vulnérables.

<sup>4</sup> L'adaptation au changement climatique doit être comprise comme un effort continu de gestion des risques dans le contexte du développement. Le processus commence par la réduction des vulnérabilités existantes à la variabilité courante du climat et aux événements climatiques extrêmes, mais reconnaît également que la dynamique introduite par le changement climatique mondial peut davantage exiger l'intégration d'une perspective progressiste de gestion des risques, selon l'horizon temporel de l'activité de développement concernée.

2.1.1 Au nombre des principaux défis associés au changement climatique, auxquels est confrontée l'Afrique, il y a lieu de citer les suivants :

- ***Effets négatifs significatifs attendus de la variabilité du climat et du changement climatique sur le développement***, en raison d'un certain nombre de facteurs sous-jacents qui favorisent la forte vulnérabilité du continent, y compris : i) la nature de la variabilité du climat et du changement climatique<sup>5</sup>; ii) la pauvreté généralisée et la proportion élevée des activités économiques dans les secteurs sensibles au climat comme l'agriculture pluviale et la pêche, et iii) la faible capacité générale en matière d'adaptation.
- ***Le changement climatique aura également une incidence négative significative sur le potentiel global du développement durable en Afrique***, notamment sous forme de risques accrus pour la paix, la sécurité et la stabilité et la réduction des chances de réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les principaux impacts iront de la réduction de l'accès à l'énergie à la baisse des niveaux de production agricole, avec pour conséquences la détérioration de la sécurité alimentaire et l'augmentation de la malnutrition, de la propagation des maladies et des autres risques de santé à la multiplication des catastrophes naturelles et des situations d'urgence humanitaire, de l'intensification des pressions migratoires et l'augmentation des risques de conflit portant sur les ressources foncières et hydriques devenant de plus en plus rares. Par ailleurs, les femmes seront de plus en plus vulnérables à nombre de ces impacts, avec des risques significatifs d'effritement des acquis en matière d'égalité entre les sexes des efforts actuels et futurs de développement.
- ***Réaffectation chaque année d'une part significative de l'aide au développement de l'Afrique à des interventions ex-post comme le secours d'urgence, l'aide d'urgence, la reconstruction et la réhabilitation, au moment où un consensus se dégage quant à la nécessité de faire beaucoup plus en amont, c'est-à-dire dans le domaine de la prévention***. L'approche la plus prometteuse et la première mesure logique pour maximiser les effets sur le développement consistent à intégrer la réduction des risques dans les activités de gestion des risques liés au climat et d'adaptation au changement climatique, en faisant face à la fois aux risques actuels de la variabilité du climat et des événements extrêmes et des risques futurs liés au climat.
- ***Nécessité d'un financement supplémentaire en faveur de la gestion des risques liés au climat et à l'adaptation au changement climatique en Afrique***. L'Afrique est très vulnérable aux risques liés au climat, mais ses capacités sont faibles et ses ressources insuffisantes pour lui permettre de promouvoir l'adaptation, tandis que le financement disponible actuellement pour l'adaptation est très loin du niveau requis pour répondre aux besoins en termes de ressources. Il est donc nécessaire de combler le déficit de financement en fournissant une aide supplémentaire. Les pays développés ont manifestement un rôle à jouer à cet égard.
- ***Le plus grand défi, cependant, transcende tous les efforts de développement : les PMR se doivent, sans délai, de commencer à intégrer effectivement l'adaptation au changement climatique dans la planification et la prise de décision en matière de développement***. En règle générale, on accorde très peu d'attention spécifique à la

---

<sup>5</sup> Par exemple, plusieurs zones connaissent déjà des contraintes hydriques. Une légère variation de la température ou de la pluviométrie affecte immédiatement la productivité agricole, la sécurité alimentaire et l'alimentation en eau.

gestion des risques liés au climat et à l'adaptation au changement climatique dans la prise de décisions économiques et la planification du développement. À cet effet, en plus de la nécessité d'accroître l'aide extérieure émanant de la communauté internationale, il est crucial de promouvoir une appropriation plus large et forte ainsi qu'un engagement plus soutenu des principales institutions régionales comme l'Union africaine, la CEA, les communautés économiques régionales (CER) et les autres auteurs clés.

## 2.2 *Opportunités offertes*

2.2.1 Au nombre des possibilités qu'offre l'adoption, par la Banque, d'une approche systématique de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique, l'on pourrait citer les suivantes :

- **Promotion de la croissance économique, amélioration des chances de réalisation des OMD et réduction des souffrances humaines générales**, en renforçant les capacités des PMR à faire face à la variabilité du climat et au changement climatique, et en veillant à ce que les PMR, y compris leurs communautés et acteurs du secteur privé tirent pleinement parti des nouvelles possibilités que peut offrir le changement climatique dans certains secteurs et domaines.
- **Maximisation de l'efficacité et de l'orientation vers les résultats** des opérations ordinaires de la Banque, par la prévention et la réduction des effets négatifs du changement climatique et de la variabilité du climat.
- **Promotion et mise en œuvre de nouveaux programmes et/ou projets ciblant la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique**, tout en complétant les ressources fournies aux pays africains à titre de dons pour les aider à réduire leur vulnérabilité au changement climatique, ce qui devrait présenter des avantages immédiats, en termes d'accroissement de la résistance à la variabilité actuelle du climat et aux événements climatiques extrêmes.
- **Appui aux stratégies de gestion appropriée des ressources naturelles**, et notamment au reboisement et/ou au boisement (aussi bien à des fins d'adaptation qu'à des fins d'atténuation du changement climatique)
- **Promotion d'instruments innovants du secteur privé**, en particulier pour ce qui est de la mise en commun des risques et du transfert des risques (par exemple, la mise en place de régimes d'assurance contre les risques liés au climat pour réduire la vulnérabilité des agriculteurs aux chocs climatiques), et de la promotion des partenariats public-privé pour faire face aux risques liés au changement climatique.

2.3.1 Le document de stratégie analysera les défis et les possibilités ci-dessus. Cette analyse sous-tendra les principales orientations stratégiques de la réponse de la Banque dans le domaine de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique.

## III. **L'EXPÉRIENCE DANS LA GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

### 3.1 **Gestion des risques liés au climat et adaptation au changement climatique**

## **(CRMA) : un corps émergent de savoir**

3.1.1 Il existe une somme importante d' « expérience implicite » sur la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique dans les domaines comme la gestion des risques de catastrophes, le développement social, la gestion des ressources naturelles, etc. Toutefois, la prise en compte des risques liés au climat, ainsi que la planification d'un avenir incertain qui serait différent du passé, constituent une pratique relativement récente, même s'il existe un corps de savoir et d'expériences qui émerge des actions des BMD sœurs et des autres institutions partenaires de promotion du développement, ainsi que des interventions CRMA initiales de la BAD, en particulier au Malawi. En fin de compte, la BAD devra intégrer la gestion systématique des risques liés au climat dans la majeure partie de ses opérations, au titre du contrôle préalable effectué dans le cadre de la programmation pays et de la préparation des projets. À court terme, la Banque entend renforcer ses capacités dans quelques cas sélectionnés, tout en élaborant des mécanismes transversaux d'appui au renforcement des capacités et en préparant des réponses institutionnelles et politiques systématiques.

### **3.2 Expérience initiale des autres institutions de promotion du développement**

3.2.1 L'intégration systématique de la gestion des risques liés au climat dans les opérations en faveur du développement bénéficie d'une attention accrue au sein des diverses institutions de promotion du développement et banques de développement. L'Annexe 1 présente un aperçu de quelques méthodes et outils mis au point à cette fin. À cet égard, l'on pourrait citer l'outil d'évaluation des risques liés au climat, mis au point par la Banque mondiale ; les méthodes du programme d'adaptation au changement climatique pour le Pacifique (CLIMAP), mises au point par la Banque asiatique de développement et utilisées pour évaluer les besoins en matière d'adaptation au climat dans plusieurs pays insulaires du Pacifique ; et les outils d'évaluation des risques, mis au point par le *Département pour le développement international* (DFID) et en cours d'utilisation au Bangladesh.

3.2.2 En plus de la mise au point de ces outils, il y a également un corps croissant de projets exécutés par les banques de développement, qui intègrent explicitement la gestion des risques liés au climat. La Banque mondiale joue un rôle de chef de file dans ces efforts, au titre de l'exécution d'un certain nombre de projets innovants dans diverses régions. Plusieurs programmes de gestion des risques liés au climat ont été mis en œuvre en Amérique latine et aux Caraïbes, tout comme des instruments financiers innovants ont été mis au point tout dernièrement pour le transfert des risques (y compris la mise en commun des risques entre différents pays). Dans la région de l'Asie/du Pacifique, la Banque mondiale appuie un programme visant à intégrer le changement climatique dans la planification économique nationale à Kiribati, nation insulaire du Pacifique, en étroite collaboration avec le Ministère des Finances et de la Planification économique. Dans la même région, et plus précisément aux Philippines, la Banque mondiale appuie un projet visant à intégrer la gestion des risques liés au climat dans une série d'opérations de prêts en faveur de l'agriculture, de l'irrigation et de la gestion des ressources naturelles. En Afrique, la Banque mondiale a lancé un projet d'adaptation au climat, complémentaire au projet de gestion des terres arides au Kenya, en vue d'intégrer la gestion à long terme des risques liés au climat dans le projet existant. Pour tirer les premiers enseignements et pour guider et justifier l'approche de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique, que doit adopter la Banque, le document de stratégie passera brièvement en revue l'expérience internationale pertinente émergente.

3.2.3 Outre les interventions spécifiques de CRMA décrites ci-dessus, on peut tirer énormément d'enseignement et d'expérience des décennies d'efforts de développement dans la gestion de ressources naturelles et qui sont pertinentes à la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique. Il s'agit notamment des programmes portant sur la gestion durable des ressources hydrauliques, foncières et forestières ainsi que la conservation de la biodiversité et la gestion rationnelle des ressources côtières, marines et halieutiques, entre autres. De plus, on compte des dizaines d'années d'expérience dans le domaine des programmes de réduction des risques de catastrophes. La gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique étant intrinsèquement et intimement liées à la gestion durable des ressources naturelles<sup>6</sup> et à la gestion des risques de catastrophes, nombre de leçons et d'expériences concernant les deux derniers domaines de développement peuvent être traduites en connaissances pertinentes pour le renforcement des approches de CRMA et l'amélioration des pratiques aux fins du développement durable.

### 3.3 Expérience initiale CRMA de la Banque africaine de développement

3.3.1 La Banque elle-même dispose d'une certaine expérience, bien que fort limitée, dans la conception d'interventions ciblant spécifiquement la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique. Au Malawi, la Banque appuie directement des activités d'adaptation en utilisant à cette fin les ressources destinées à l'adaptation au climat, qui sont gérées par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le Programme d'adaptation des moyens d'existence et de l'agriculture au climat dans les zones rurales (CARLA) au Malawi vise à « mettre à l'épreuve du changement climatique » un projet préexistant d'appui à la production et à la commercialisation des cultures vivrières des petits exploitants, projet approuvé par la Banque en 2006 (voir Annexe 2)<sup>7</sup>. Le programme complémentaire CARLA sera financé par le Fonds du FEM pour les pays les moins avancés (Fonds pour les PMA), qui appuie l'adaptation au climat. En outre, la Banque est en train de préparer un nombre restreint d'autres projets d'appui à l'adaptation au climat et a également commencé à entreprendre un certain nombre de campagnes de sensibilisation et d'activités internes de formation. Par ailleurs, la Banque collabore avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Système mondial d'observation du climat (SMOC), dans le cadre d'un secrétariat conjoint chargé de superviser la mise en œuvre du Plan d'action pour l'Afrique du programme *ClimDevAfrique* sur les informations climatiques pour les besoins du développement (voir Annexe 3)<sup>4</sup>.

3.3.2 La stratégie passera en revue l'expérience et les tendances opérationnelles initiales de la Banque dans le domaine de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique, en mettant en relief les aspects suivants : i) l'impact des risques liés au climat sur les opérations du Groupe de la Banque, y compris les résultats initiaux de l'analyse et de l'évaluation du portefeuille des projets de la Banque (afin de vérifier les estimations de l'OCDE et de la Banque mondiale basées sur des échantillons mondiaux et portant à croire qu'une proportion de 40 % du portefeuille des projets pourrait être exposée à des risques

<sup>6</sup> Faute d'approches adéquates conformes aux principes de durabilité environnementale, les réponses à court terme aux événements climatiques extrêmes entraînent souvent l'épuisement de la base de la ressource naturelle. La dégradation de la base de la ressource naturelle, à son tour, augmente les vulnérabilités locales à la variabilité défavorable du climat et aux événements liés au changement climatique.

<sup>7</sup> Le Projet d'adaptation des moyens d'existence et de l'agriculture au climat dans les zones rurales (CARLA) au Malawi a été approuvé dans le cadre de la réserve de projets du FEM en mai 2007 et du financement de la préparation des projets à titre de dons en août 2007. Le projet principal CARLA (dans sa pleine envergure) est en cours de préparation.

significatifs liés au changement climatique) ; ii) l'aide initiale actuelle de la Banque aux PMR en faveur de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique, sur la base d'une évaluation rapide d'un échantillon représentatif de projets, de DSP et d'autres opérations sélectionnées de la Banque, y compris des études économiques et sectorielles (EES) ; et iii) les initiatives spéciales ciblant le changement climatique, et les programmes et projets CRMA mis en œuvre par la Banque (par exemple le projet CARLA au Malawi, financé par le FEM, le programme *ClimDevAfrique* et d'autres projets de la Banque, etc.).

3.3.3 Dans ce contexte, la stratégie évaluera également les synergies potentielles avec les politiques et procédures pertinentes de la Banque (par exemple, l'aide d'urgence de la Banque, les politiques de la Banque pour l'environnement et la parité hommes-femmes, l'aide de la Banque aux États fragiles, etc.), et leur rôle possible dans l'appui et la facilitation de la mise en œuvre de la stratégie CRMA. Des synergies fondamentales seront également identifiées, tant au niveau de la stratégie en général que sur le plan opérationnel, avec le Cadre de la Banque pour l'investissement dans l'énergie propre (CIEP)<sup>8</sup>, ainsi qu'avec les nouvelles politiques et stratégies en cours d'élaboration, par exemple la stratégie de développement urbain, la stratégie de gestion des ressources naturelles, la stratégie en matière d'énergie, et toute autre stratégie/politique de la Banque couvrant des questions relatives au changement climatique et/ou des programmes opérationnels connexes. La stratégie passera également en revue et analysera l'adéquation des instruments financiers et non financiers existants (voir Annexe 4), y compris les fonds d'affectation spéciale et les mécanismes de financement existants de la Banque, en plus d'évaluer la capacité de la Banque à avoir accès à des financements externes tels que les financements de la CNUCC/FEM et à explorer les possibilités offertes en matière de création de nouveaux mécanismes internes/externes de financement ou d'accès à de tels mécanismes.

### 3.4 *Facteurs de succès*

3.4.1 La plupart des activités susmentionnées visent à intégrer la gestion des risques liés au climat dans les opérations sectorielles ordinaires. Il est clair que l'attention voulue doit être accordée à l'intégration de la gestion des risques liés au climat dans les activités normales de planification et de programmation, ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre des documents de stratégie-pays et des projets. Un autre facteur de succès a trait à la nécessité que les principaux acteurs, au niveau des pays, ne soient pas les ministères chargés de l'environnement ou les bureaux de météorologie, mais plutôt les décideurs sectoriels des organismes compétents tels que les directions de l'eau, de l'agriculture et de l'énergie, ainsi que les responsables centraux des institutions de planification et des ministères des finances. Les individus, le secteur privé et les ONG intervenant dans les secteurs concernés devraient également jouer un rôle central. La Banque dispose ici d'un avantage comparatif clé : par le biais de ses opérations en faveur des secteurs/projets et du dialogue sur les politiques dans le cadre de l'élaboration des stratégies et des programmes pays, la Banque a accès aux acteurs appropriés qui doivent intégrer la gestion des risques liés au climat dans leurs plans d'investissement, programmes et projets.

3.4.2 Il sera également essentiel que la Banque mette en place des mécanismes efficaces de gestion du savoir pour tirer les enseignements et partager les expériences sur la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique pertinents pour les parties prenantes africaines. La conscience et les capacités concernant la gestion des risques liés au

<sup>8</sup> Y compris la Facilité proposée pour l'accès à l'énergie propre et l'adaptation au climat (CECAFA).

climat et l'adaptation au changement climatique CRMA sont limitées en Afrique, et les leçons et expériences ne sont pas encore vulgarisées à une large échelle. Il importe de tirer des leçons des projets sur le terrain, mettant en œuvre des outils de CRMA, des méthodes et des orientations pratiques, pour répondre aux besoins prioritaires aux fins de la reproduction et de l'accélération de l'intégration de la stratégie efficace de CRMA dans les décisions et processus de développement. La Banque mettra à profit et établira des partenariats avec le large éventail de réseaux de connaissances sur l'adaptation existants et les initiatives déjà en cours (mis en place par différentes organisations multilatérales et bilatérales) et offrira aux parties prenantes une plate-forme appropriée pour l'enregistrement, le traitement et la diffusion des leçons et expériences pertinentes.

#### **IV. LA STRATÉGIE : APPROCHE GLOBALE, PRINCIPES DIRECTEURS ET DOMAINES PRIORITAIRES ET PROCESSUS OPÉRATIONNELS**

##### **4.1 *Approche globale***

4.1.1 Il convient de souligner l'importance de l'intégration de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique dans l'aide au développement fournie par le Groupe de la Banque pour promouvoir une croissance et une réduction de la pauvreté durables. L'accent doit être mis sur le rôle de la Banque dans la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique, en tenant compte de son mandat dans le contexte africain et en veillant à la cohérence connexe avec les orientations stratégiques globales de la Banque. L'engagement de la Banque dans le domaine CRMA sera intensifié progressivement, à mesure que se renforcent ses capacités internes dans ce domaine, y compris la disponibilité des méthodes et outils, des analyses économiques et des meilleures pratiques. La Banque tirera parti de l'expérience CRMA croissante au niveau national, ainsi que de l'expérience pertinente des autres partenaires de développement. En conséquence, les partenariats stratégiques et les activités conjointes seront essentiels pour la mise en œuvre efficace de la stratégie.

##### **4.2 *Principes directeurs***

4.2.1 Pour être couronnée de succès, la stratégie CRMA, qui transcende un large éventail d'activités de la Banque, comportera une feuille de route claire et ciblée, faisant concorder les ressources humaines et financières (notamment au sein des principaux départements sectoriels et dans les activités d'investissement de la Banque), avec des résultats réalisables. Cela constituera une question transversale clé durant le processus de préparation de la Stratégie.

4.2.2 Les principes clés ci-après sont proposés pour guider la stratégie CRMA du Groupe de la Banque :

- *Adhésion des pays et alignement* : L'approche de la Banque reposera sur l'adhésion des pays et sera différenciée en fonction du degré de vulnérabilité et des capacités des pays. Les interventions de la Banque seront alignées sur les priorités, les plans nationaux de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté des pays. La stratégie élaborera également des mécanismes d'incitation en vue de promouvoir l'adhésion des pays et de renforcer la participation ;
- *Intégration des risques actuels et futurs liés au climat* : La Banque adoptera une approche intégrée permettant de mieux prendre en compte l'adaptation au changement climatique par un processus couvrant aussi bien la variabilité actuelle du climat (y compris les événements climatiques extrêmes) que les risques futurs liés au climat ;

- *Sélectivité et complémentarité* : L'appui de la Banque aux PMR dans le domaine de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique sera hautement ciblé et sélectif, en veillant à la complémentarité avec l'appui fourni par les autres partenaires de développement
- *Rôle de catalyseur* : La Banque jouera un rôle de catalyseur et un rôle de mobilisation de financements nouveaux et supplémentaires en faveur de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique en Afrique
- *Partenariats* : Afin de maximiser les résultats, de mieux produire et appliquer le savoir pertinent, et de mobiliser des ressources additionnelles, la Banque nouera de solides partenariats avec les principaux acteurs du développement aux niveaux international, national et local, notamment avec les autres BMD, les institutions des Nations Unies, le secteur privé, les communautés locales, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile. Elle utilisera ces partenariats comme plateforme d'entrée, s'il y a lieu

### 4.3 *Piliers et domaines prioritaires*

4.3.1 Pour garantir l'efficacité de son appui à l'adaptation au climat, le Groupe de la Banque devra faire preuve d'une grande sélectivité et établir les priorités. Il concentrera donc ses efforts sur les deux piliers suivants : i) l'appui à la gestion des risques liés au climat et à l'adaptation au changement climatique, au titre des opérations de la Banque ; et ii) l'appui aux efforts déployés par les PMR dans le domaine de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique.

#### *Pilier 1: Gestion des risques liés au climat dans le cadre du contrôle préalable effectué au titre des opérations du Groupe de la Banque*

4.3.2 S'agissant du contrôle préalable, la stratégie soulignera la nécessité de veiller à ce que les opérations du Groupe de la Banque, à commencer par celles qui sont les plus sensibles au climat, résistent suffisamment au changement climatique prévu et tirent effectivement parti des possibilités offertes en intégrant l'analyse appropriée des risques liés au climat dans i) le cycle des projets, notamment à travers la prise en compte de la CRMA dans les évaluations environnementales, sociales et d'égalité entre les sexes ; ii) le cycle des DSP et/ou de la programmation pays ; et iii) les plans sectoriels et autres études économiques et sectorielles (EES) ciblant les secteurs sensibles au climat. Au niveau des projets et des secteurs, l'analyse commencera par des évaluations rapides pour identifier les cas à haut risque auxquels accorder initialement la priorité dans l'analyse approfondie des risques. Cette analyse peut nécessiter des changements dans la conception et/ou des investissements supplémentaires, en particulier dans les cas à haut risque. La priorité initiale accordée aux cas à haut risque permettra non seulement de mieux allouer les ressources au domaine CRMA, mais donnera aussi à la Banque et aux PMR l'occasion de tester des méthodes et outils de réduction des risques liés au climat, d'administrer la preuve de l'obtention de résultats tangibles, et de renforcer progressivement leurs capacités à étendre les initiatives CRMA pour les intégrer dans toutes les opérations de la Banque sensibles au climat. L'inclusion de la dimension CRMA dans le cadre du contrôle préalable sera également essentielle pour évaluer et atténuer tout effet défavorable potentiel au plan social, environnemental et de l'égalité entre les sexes découlant de l'accroissement des risques liés au climat.

*Pilier 2: Appui aux efforts déployés par les PMR dans le domaine de la gestion des risques liés au climat et de l'adaptation au changement climatique*

4.3.3 Ce pilier couvre: i) l'appui aux PMR au titre du renforcement des capacités et de la sensibilisation sur le degré de vulnérabilité des pays, les risques, menaces et possibilités liés au climat (en prenant soin d'associer le secteur privé et la communauté/société civile) ; ii) l'appui aux PMR pour les aider à mettre en œuvre leurs plans nationaux et leurs stratégies sectorielles CRMA dans les secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture, la gestion des ressources naturelles (y compris le reboisement et/ou le boisement), la santé et les établissements humains, l'éducation, les ressources en eau, l'infrastructure urbaine et les autres infrastructures clés, et la réduction des risques de catastrophe ; iii) l'intégration des activités d'appui ci-dessus, autant que possible, dans les opérations ordinaires de la Banque. En particulier, les analyses effectuées dans le cadre du contrôle préalable, au titre du pilier 1, peuvent déclencher des opérations complémentaires aux investissements normalement programmés dans les secteurs et domaines à haut risque. De telles opérations complémentaires constituent un excellent moyen d'élargir la portée de la stratégie et de promouvoir des améliorations institutionnelles dans la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique dans les PMR (en particulier dans les secteurs ciblés par les projets d'investissement initiaux) ; iv) le dépassement des politiques et plans, et l'attention particulière à accorder aux normes appropriées de conception et de construction et aux capacités à appliquer ces normes, ainsi qu'à l'exploitation et à la maintenance ; et i) le rôle de catalyseur à jouer dans la mobilisation des ressources destinées aux investissements permettant de faire face au changement climatique dans les PMR.

#### **4.4** *Questions transversales*

4.4.1 La stratégie soulignera l'importance de l'intégration des dimensions transversales dans les opérations CRMA. Il sera nécessaire de recourir à l'approche CRMA pour se conformer aux principes de viabilité sociale et environnementale et consolider les efforts visant à promouvoir l'égalité entre les sexes, y compris la protection et l'autonomisation des groupes vulnérables, ainsi que le renforcement de leurs capacités internes et des connaissances locales. L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie obéiront à une approche hautement participative faisant notamment appel, s'il y a lieu, au renforcement sélectif des capacités des communautés locales, des regroupements et organisations de femmes, des organisations non gouvernementales et des organisations de la société civile. Les possibilités offertes seront explorées dans le cadre des interventions qui ciblent l'adaptation au climat et ont des liens étroits avec la gestion des catastrophes naturelles et les initiatives d'alerte précoce, ainsi que les programmes de gestion des ressources naturelles - ces programmes devant mettre un accent particulier sur les rôles des femmes – et présentent des avantages sociaux comme la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

#### **4.5** *Instruments et processus opérationnels*

4.5.1 La stratégie proposera des options pour l'amélioration des processus opérationnels en vue d'intégrer l'approche CRMA dans le contrôle préalable au niveau des projets et des stratégies/programmes des pays (pilier 1). Il s'agit d'atteindre des résultats en matière de CRMA en affinant les politiques, processus et procédures existants – y compris les protections environnementales et sociales – plutôt que d'ajouter une nouvelle couche de politique et de modalités d'application. Une telle amélioration prendra notamment la forme d'ajustement nécessaire et de révision des politiques, stratégies, orientations sectorielles, procédures et directives du Groupe de la Banque, y compris la révision du Manuel des opérations. En

particulier, la stratégie explorera la possibilité de réviser les politiques/procédures environnementales et sociales de la Banque, notamment l'ESAP, l'EIES, l'IESIAG, la SESA, etc.<sup>9</sup>, et d'autres directives et procédures d'évaluation environnementale/sociale. Dans ce contexte, la stratégie examinera également la nécessité d'activités pilotes, de méthodologies innovantes, d'outils d'évaluation, de listes de contrôle et d'autres instruments analytiques permettant d'évaluer efficacement la prise en compte des considérations CRMA dans les opérations de la Banque.

4.5.2 Par ailleurs, la stratégie proposera les principales modalités et les instruments clés d'appui aux PMR dans la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique (pilier 2). Ces modalités et instruments couvriront notamment le plaidoyer auprès des gouvernements donateurs, de la société civile et du secteur privé ; les services-conseils ; la gestion du savoir (production et diffusion du savoir, y compris la promotion et le partage des expériences et bonnes pratiques de la Banque<sup>10</sup>); l'assistance technique à titre consultatif (par exemple les dons destinés à l'appui institutionnel) ; et le financement de programmes/projets (autonomes), de préférence à titre de dons (pour la mise en œuvre de réponses spécifiques), y compris le financement de la préparation des projets, en vue d'appliquer les principes CRMA à la conception des projets/programmes. La présente stratégie explorera par ailleurs la possibilité de recourir, dans des cas sélectionnés, aux opérations multinationales, au financement des réformes (par exemple les ajustements sectoriels et les réformes institutionnelles), et aux lignes de crédit pour promouvoir la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique aux niveaux régional, national et sectoriel. Il est proposé qu'une matrice 2x2, présentant les activités par pilier et par modalités et instruments de prêts et autres que les prêts, soit ajoutée à la stratégie pour présenter succinctement l'approche proposée. L'Annexe 4 présente un projet de matrice, purement à des fins d'illustration.

4.5.3 La stratégie discutera également de la façon dont la stratégie CRMA complétera les politiques et stratégies existantes de la Banque, notamment ses politiques et stratégies dans les domaines suivants : réduction de la pauvreté ; bonne gouvernance ; infrastructure ; gestion intégrée des ressources en eau ; agriculture et développement rural ; santé ; développement du secteur privé ; démographie ; etc. Elle soulignera également le fait qu'à court terme, l'approche CRMA devrait être conduite par les possibilités offertes (en termes d'obtention rapide de résultats tangibles, à la suite des efforts supplémentaires déployés et de la mise en place d'un nouvel environnement institutionnel favorable). À mesure que se renforcent les capacités et que les meilleures pratiques établissent des normes institutionnelles, les procédures CRMA peuvent évoluer pour devenir des exigences stratégiques et procédurales, par exemple une composante des processus et procédures ESAP, EIES, IESIAG, SESA, etc.<sup>11</sup>.

## V. CADRE DE MISE EN ŒUVRE

### 5.1 *Arrangements institutionnels*

5.1.1 La stratégie proposera les ressources institutionnelles et humaines nécessaires pour renforcer les capacités internes de la Banque à mettre en œuvre la stratégie, y compris une

<sup>9</sup> ESAP= Procédures de la Banque pour l'évaluation environnementale et sociale; EIES= Évaluation de l'impact environnemental et social ; IESIAG= Politique intégrée d'évaluation de l'impact environnemental et social ; SESA= Procédure d'évaluation environnementale et sociale stratégique.

<sup>10</sup> Tout comme les activités du complexe de l'Économiste en chef de la Banque.

<sup>11</sup> Ibidem

évaluation des besoins en experts supplémentaires au siège et dans les bureaux extérieurs, et la création d'un point focal CRMA au sein de la nouvelle structure organisationnelle de la Banque. Elle proposera également les voies et moyens d'améliorer les activités de la Banque dans le domaine du savoir et/ou de l'information sur la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique, y compris par le biais des études économiques et sectorielles. Les propositions couvriront notamment les méthodes et outils du contrôle préalable portant sur les risques liés au climat que présentent les projets et plans, et sur les analyses économiques et financières relatives à la gestion des risques liés au climat et à l'adaptation au changement climatique. La stratégie proposera enfin un certain nombre d'approches concernant les voies et moyens de tirer parti de l'expertise et de l'expérience disponibles, par le biais de partenariats et de réseaux formels.

## **5.2 Implications en termes de ressources**

5.2.1 La stratégie présentera les implications financières de sa mise en œuvre, y compris le personnel supplémentaire requis et la combinaison appropriée des compétences (et notamment le recours aux experts/consultants externes et/ou aux détachements), l'amélioration des procédures et processus opérationnels, ainsi que la nécessité de relever le niveau global du financement pour obtenir les résultats désirés en matière de développement (en dépit des risques croissants liés au climat). La stratégie procédera à une estimation des ressources requises, en prenant soin de préciser le niveau du financement à effectuer à partir des ressources propres de la Banque (financement concessionnel FAD et financement non concessionnel BAD) et celui à effectuer à partir des ressources des divers fonds spéciaux de la Banque (aussi bien les fonds spéciaux existants que les nouveaux fonds tels que la Facilité pour l'énergie propre et l'adaptation au climat en Afrique – CECAFA, dont la création est proposée au titre du Cadre de la Banque pour l'investissement dans l'énergie propre). Elle identifiera également les ressources additionnelles à mobiliser auprès des autres bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, et par le biais de partenariats ciblés. Elle proposera donc un cadre stratégique pour aider les PMR à saisir les nouvelles possibilités de financement des activités CRMA, y compris l'utilisation de la Facilité d'investissement dans le climat, dont la création a été récemment proposée, ainsi que du programme *ClimDevAfrique*, des divers fonds CNUCC/FEM et de tout autre nouveau mécanisme de financement créé au titre du régime climatique post-Kyoto. La stratégie identifiera en outre les instruments financiers appropriés pour appuyer les études économiques et sectorielles et les activités de préparation des projets portant sur la gestion des risques liés au climat et l'adaptation au changement climatique.

## **5.3 Partenariats**

5.3.1 La stratégie passera en revue l'intervention des autres acteurs du développement et des partenariats existants à l'appui de la CRMA, tout en gardant à l'esprit que les avantages comparatifs de la Banque dans ces partenariats se situeront généralement dans le domaine des interventions sectorielles et de l'intégration de la stratégie CRMA dans le processus de planification et de prise de décision en matière de développement, en tirant parti de sa base et de sa présence régionales. En premier lieu, il est essentiel de promouvoir l'adhésion des gouvernements des PMR au programme de CRMA, tant individuellement que collectivement, mais également d'engager le secteur privé, la société civile et les instituts de recherche. Dans une certaine mesure, cela pourra être facilité par l'établissement de partenariats, notamment avec les organisations basées en Afrique comme l'UA, le NEPAD, la CEA, ainsi qu'avec les organisations internationales ayant une forte présence en Afrique, en l'occurrence les différents

organismes des Nations Unies, dont le PNUE, le PNUD, la SIPC, l'OMM, la FAO, l'OMS et le PAM, ainsi que d'autres organismes tels que les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Dans certains cas, des partenariats en cours, comme le partenariat UA/CEA/BAD sur les informations climatiques pour les besoins du développement en Afrique (ClimDev) offriront déjà ces opportunités, et la BAD peut également tirer parti des cadres, tels que le programme du DFID/CRDI sur l'adaptation au changement climatique en Afrique (CCAA).

### 5.3.2 *Promotion de la stratégie CRMA et des activités connexes*

5.4.1 Pour d'autres domaines, des partenariats devront être noués sur une base régionale, nationale et/ou sectorielle, en mettant souvent à profit des relations déjà établies autour de questions non spécifiquement liées à la gestion des risques liés au climat et à l'adaptation au changement climatique. À l'échelle régionale, il s'agit des partenariats existants avec des organismes tels que l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, l'Initiative de Bassin du Nil, et l'Autorité de développement du Bassin du Niger. Au plan national et sectoriel, la BAD fera fond sur des relations existantes pour son appui continu à l'investissement en faveur du développement des PMR. En outre, plusieurs bailleurs de fonds peuvent jouer un rôle d'appui, voire de chef de file, pour la promotion de partenariats et de l'intégration dans des pays et secteurs particuliers – les réunions des donateurs peuvent servir de cadre important pour l'exploration de tels efforts conjoints. La stratégie indiquera comment la Banque devrait renforcer et consolider ces formes de collaboration. Au plan stratégique et méthodologique, la Banque entend travailler en étroite collaboration avec la Banque mondiale, particulièrement pour la mise au point des méthodes et outils de la CRMA, y compris le suivi et évaluation, et la mobilisation des principales parties prenantes sectorielles. À cet effet, la préparation de la présente stratégie est, à plusieurs égards, alignée sur la stratégie de la Banque mondiale relative au changement climatique pour l'Afrique, et les deux institutions envisagent de procéder à des consultations conjointes. Enfin, la BAD renforcera et établira des partenariats avec CNCC/FEM, y compris le nouveau Conseil du Fonds pour l'adaptation, afin de veiller à ce que ses instruments de financement servent au mieux les intérêts des PMR au titre de la CRMA.

## 5.4 *Consultations du public, communications et gestion du savoir*

5.4.1 Dans le cadre de la préparation de la présente stratégie, y compris la préparation de ce document exploratoire et de sa version antérieure, la note conceptuelle, la Banque a déjà eu à mettre en œuvre une approche de consultation du public pour favoriser une large participation d'un groupe varié de parties prenantes, afin de leur donner l'occasion de faire des observations, des suggestions et d'enrichir la stratégie proposée. Cette approche a permis une revue rigoureuse du cadre conceptuel de la stratégie et l'émergence d'une compréhension mutuelle au cours du processus de consultation des enjeux spécifiques liés au développement et au climat qui sous-tendent la stratégie. Le processus de consultation s'avère également nécessaire pour identifier les voies et moyens de renforcer les partenariats avec les différentes parties prenantes, dont il est question plus haut. Si un atelier de consultation a été déjà organisé sur la note conceptuelle de la stratégie le 20 novembre 2007 (voir l'annexe 5 pour une synthèse des discussions), plusieurs autres ateliers sont prévus dans différentes parties de l'Afrique conjointement avec la Banque mondiale durant la période d'avril-mai 2008.<sup>12</sup>

<sup>12</sup> Les préparatifs sont bien avancés pour l'atelier conjoint de consultation BAD-Banque mondiale portant sur les stratégies d'adaptation au changement climatique en préparation des deux institutions.

5.4.2 La stratégie proposera également un programme de communication et de gestion du savoir (voir le paragraphe 3.4.2 ci-dessus) afin de promouvoir l'approche CRMA dans les opérations de la Banque, y compris la communication à ce sujet avec les clients potentiels ; l'intégration des aspects CRMA dans les DSP, les EES et les plans sectoriels ; la fourniture d'une assistance technique aux bénéficiaires, parallèlement au financement ; et le partage des premières expériences relatives aux produits, méthodes et outils CRMA de la Banque. À cet effet, le programme de communication sera couplé à un programme de gestion du savoir, qui sera élaboré en vue de fournir une plate-forme commune pour tirer des leçons importantes des activités et projets de la Banque sur le terrain, et enregistrer, valoriser et diffuser des leçons et expériences pertinentes concernant la CRMA. À cette fin, une page dédiée aux activités au titre du changement climatique sera ajoutée au site Internet de la Banque, qui mettra un accent accru sur la communication et la gestion du savoir.

## 5.5 *Suivi et évaluation axés sur les résultats*

5.5.1 La stratégie soulignera la nécessité pour la Banque d'assurer le suivi de l'impact de ses initiatives CRMA sur le développement des pays et sur ses processus de financement. En se basant sur les principaux résultats attendus au cours des périodes respectives de trois à cinq ans et de dix ans, la stratégie définira les modalités de suivi de sa mise en œuvre, en reconnaissant que les indicateurs et indicateurs de référence CRMA pour des projets/pays/secteurs spécifiques (à élaborer en collaboration avec les PMR et les autres parties prenantes) seront intégrés dans les mécanismes ordinaires de suivi utilisés par le Groupe de la Banque, et feront également partie d'un cadre spécifique d'évaluation des résultats (RMF) (RMF) pour cette stratégie.

5.5.2 L'approche de suivi et évaluation sera sous-tendue par trois principes clés. Avant tout, il s'agira d'une *approche harmonisée*, le suivi et évaluation étant adapté au niveau local mais également assez uniformisé (particulièrement en termes d'indicateurs et d'utilisation de sources de données existantes) au niveau de tous les acteurs du développement de façon à éviter de créer toute confusion ou charge supplémentaire pour les pays clients. À cet effet, la Banque travaillera en étroite collaboration avec la Banque mondiale, les organismes compétents des Nations Unies et les partenaires régionaux, et recherchera également des synergies avec le CAD de l'OCDE pour ce qui est de l'adaptation au changement climatique. Deuxièmement, elle se veut une approche qui met l'accent sur l'administration de la *preuve économique* d'un bon rapport coût/efficacité de la CRMA, éventuellement à travers la comparaison des retours effectifs sur investissement à ceux d'un scénario imaginaire sans la CRMA. Troisièmement, l'accent sera mis sur l'*évaluation et la documentation continues des enseignements tirés*, permettant ainsi d'affiner les approches de la Banque (et celles des PMR) concernant la CRMA au fur et à mesure que les efforts s'intensifient. Cela nécessitera une attention particulière aux évaluations réalisées au niveau local, ainsi qu'un suivi et évaluation participatif et des partenariats avec la société civile.

## 5.6 **Plan d'action pour la mise en œuvre**

5.6.1 Tel qu'indiqué ci-dessus, la mise en œuvre de la stratégie CRMA requiert la mobilisation efficace des ressources de la Banque, l'adoption de nouveaux arrangements organisationnels, en particulier en termes de coordination entre les divers complexes de la Banque, et l'ajustement des processus opérationnels pertinents. La stratégie comprendra un plan d'action faisant ressortir les implications détaillées en termes de ressources, les principales actions à entreprendre par les différents complexes de la Banque, et un calendrier détaillé pour la mise en œuvre efficace dudit plan d'action qui sera par la suite intégré dans le Plan d'action

pour l'énergie propre et le changement climatique, qui est le plan d'action du Cadre d'investissement dans l'énergie propre (CIEP), afin de s'attaquer d'une manière holistique aux défis associés à l'accès à l'énergie, à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation au climat.

5.6.2 Le Plan d'action comprendra également les éléments clés d'un cadre stratégique de résultats, fondés sur les liens entre défis/possibilités, principaux objectifs stratégiques, résultats attendus et piliers/domaines prioritaires. Le cadre stratégique de résultats présentera les effets, réalisations et résultats attendus de la mise en œuvre de la présente stratégie à court terme (3 – 5 ans) et à moyen terme (10 ans).

## VI. ÉTAPES SUIVANTES ET QUESTIONS À EXAMINER PAR LE CONSEIL

### 6.1 *Étapes suivantes*

6.1.1 Ce document présente l'approche que la Direction se propose d'adopter pour l'élaboration de la stratégie de la Banque en matière de gestion des risques liés au climat et d'adaptation au changement climatique, afin de guider les efforts déployés par la Banque pour maximiser les résultats sur le plan du développement en Afrique, dans un contexte caractérisé par le changement climatique.

La Direction propose à cet égard le calendrier suivant :

Discussions informelles du Conseil sur la base du document d'orientation	11 avril 08
Achèvement des discussions sur le projet de stratégie	30 avril 08
Réunion informelle du Conseil sur le projet de stratégie	27 mai 08
Examen et approbation de la stratégie par le Conseil	25 juin 08

### 6.2 *Questions à examiner par le Conseil*

6.2. 1 Les principales questions devant être examinées par le Conseil et faire l'objet d'un dialogue à ce niveau sont les suivantes :

- L'approche globale de la question et la stratégie proposée répondent-elles aux attentes du Conseil ?
- Les principes directeurs, les instruments et modalités potentiels d'intervention sont-ils acceptables pour le Conseil ?
- Les piliers et domaines prioritaires d'intervention proposés répondent-ils aux attentes du Conseil et aux perspectives à moyen terme de la Banque ?
- Quel équilibre devrait être établi entre le financement des projets et programmes et l'assistance technique à titre consultatif ?
- Le calendrier envisagé pour la présentation de la stratégie au Conseil est-il approprié ?

## **APERÇU DES OUTILS D'ÉVALUATION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT**

Les efforts déployés pour mieux faire face aux risques actuellement liés au climat vont de pair avec ceux qui visent à gérer les risques liés au climat à l'avenir. À cet égard, l'on peut recourir à de nombreux outils et méthodes de réduction des risques liés aux catastrophes « ordinaires » pour contribuer à réduire la vulnérabilité au changement climatique. Le site web du Consortium ProVention ([www.proventionconsortium.org](http://www.proventionconsortium.org)) présente un excellent aperçu de ces outils et méthodes.

Les méthodes et outils discutés dans la présente annexe portent principalement sur la détermination de la façon dont le changement climatique affecte une activité, une politique ou un plan donné. La présente annexe passe en revue les outils et méthodes qui sont potentiellement les plus utiles à la BAD pour a) l'évaluation des projets ; et b) l'analyse des portefeuilles pays et secteurs. Elle fournit également quelques méthodologies et approches clés qui pourraient être pertinentes pour la BAD dans la gestion des risques liés au climat. Pour un aperçu plus complet des méthodes et outils, bien vouloir consulter le Compendium CNUCC des méthodes et outils d'évaluation des effets du changement climatique, ainsi que de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique.

### **Évaluation des projets**

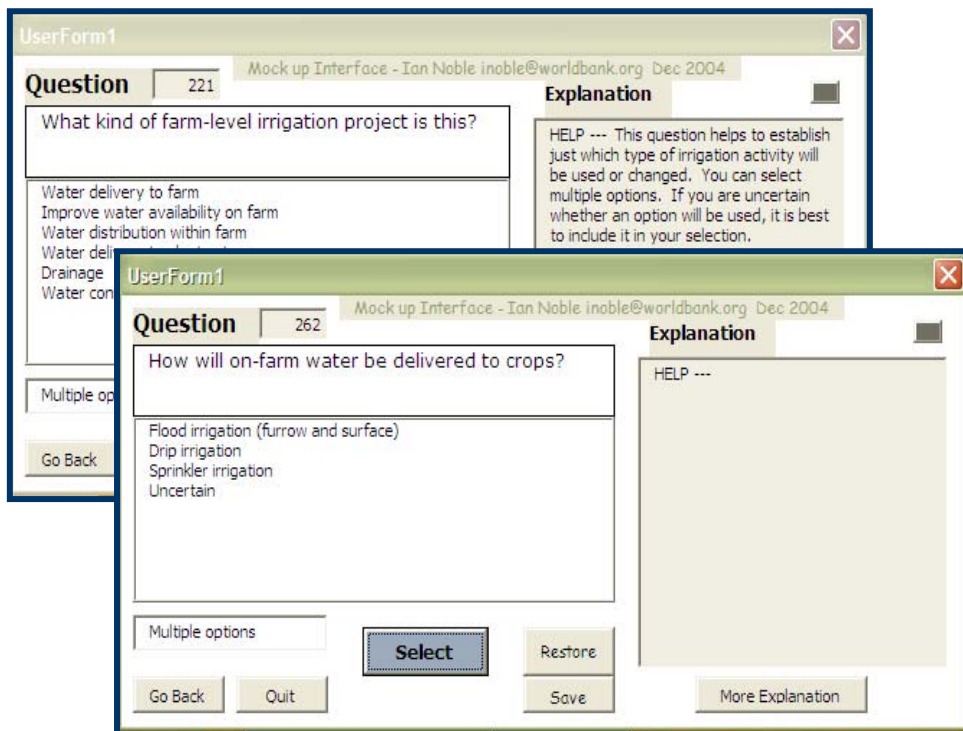
La présente section discute de certains outils émergents utilisés pour évaluer les risques liés au climat et associés aux projets de développement. Elle peut donner des indications sur la façon de s'attaquer à ces risques. ADAPT est un outil utilisé pour les projets d'investissement de grande envergure, typiques des investissements BAD. Par contre, CRISTAL est un outil plus adapté aux projets locaux/communautaires.

ADAPT est mis au point par la Banque mondiale. Cet outil permet une évaluation simple et rapide pour aider un promoteur de projet à déterminer s'il doit se préoccuper du changement climatique, sur la base des cinq fanions suivants :

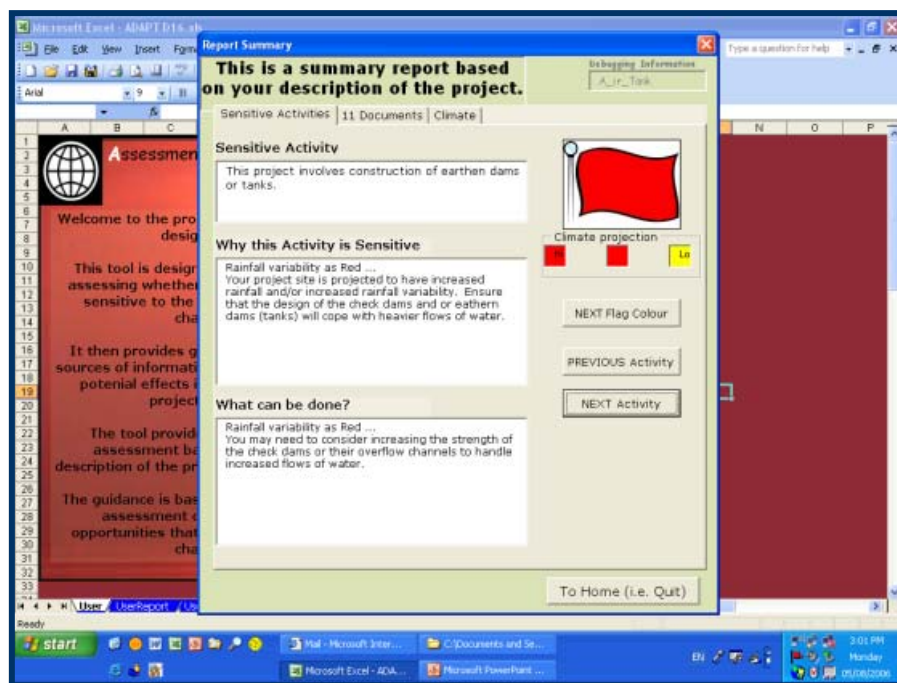
- Fanion rouge : Les problèmes d'adaptation revêtent une grande importance, et un suivi plus poussé est fortement recommandé.
- Fanion jaune : Il y a quelques préoccupations liées au climat, qu'il conviendrait d'apaiser.
- Fanion orange : Les données disponibles sont insuffisantes pour permettre une évaluation.
- Fanion vert : Les problèmes d'adaptation ne sont pas prévisibles.
- Fanion bleu : Des mesures positives ont été prises pour l'adaptation.

Cet outil fournit également des indications initiales sur les étapes suivantes, y compris des indications quant à la documentation et aux échantillons de projets appropriés. Il est facile à utiliser (sur la base du programme Excel), dans la mesure où il suffit au promoteur d'un projet

de répondre à des questions itératives pour identifier les activités clés qui pourraient être sensibles à la variabilité du climat et au changement climatique.



**Graphique A6.1.** Exemples d'écran au cours de l'évaluation utilisant l'outil ADAPT, ici dans le cas d'un projet d'irrigation en Inde.



**Graphique A6.2.** Rapport récapitulatif final établi en utilisant l'outil ADAPT. Dans ce cas précis, le rapport indique que le projet d'irrigation devrait tenir compte du risque d'intensité

croissante des précipitations, ce qui pourrait nécessiter l'adoption de conceptions plus robustes pour l'infrastructure.

CriSTAL<sup>13</sup> (outil d'évaluation des risques à base communautaire : adaptation et moyens d'existence) vise à aider les communautés locales, les planificateurs de projets et les administrateurs de projets à évaluer la gestion des risques liés au climat au titre des projets de développement prévus ou en cours. Grâce à une série de questions, cet outil permet à l'utilisateur de comprendre systématiquement les liens entre moyens d'existence et climat, d'évaluer l'impact d'un projet sur les capacités d'adaptation au niveau communautaire, et de procéder à des ajustements au projet pour en accroître l'efficacité.

### **Évaluation du portefeuille**

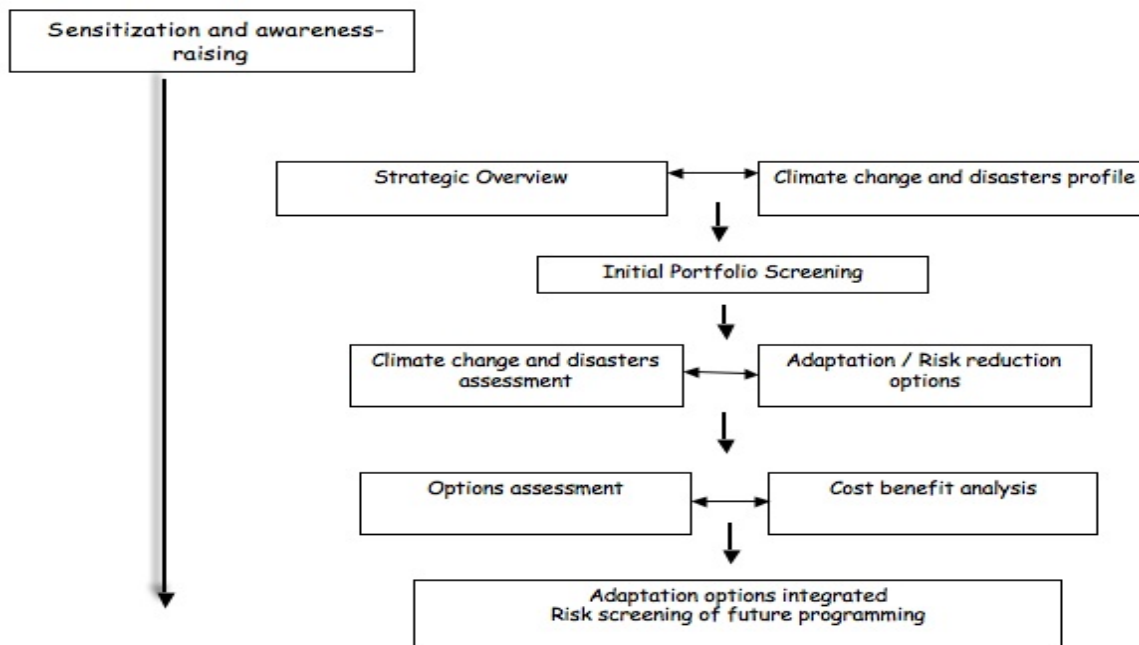
Les agences donatrices ont mis au point une autre série de méthodes pour identifier rapidement les risques liés à leurs portefeuilles. À cet égard, l'on pourrait citer l'exemple de la méthode OCDE pour le changement climatique et les projets de développement (Van Aalst, Agrawala et Moehner, 2005). Cette évaluation a porté sur la classification sectorielle des projets de développement pour avoir une idée générale du degré de vulnérabilité du portefeuille global.

L'Agence hollandaise pour le développement (DGIS) a adopté une approche basée sur l'opinion des experts. Un consultant ayant de bonnes connaissances de la planification du développement et de la gestion des risques liés au climat dans un pays donné procède à une évaluation rapide des projets dans ce pays, et entreprend ensuite une analyse plus approfondie de quelques cas relativement à haut risque.

D'autres agences de développement ont adopté une approche plus approfondie. La méthode ORCHID, par exemple, adoptée par le DFID et actuellement utilisée au Bangladesh, prévoit comme première étape une évaluation franche du portefeuille. Elle prévoit par la suite l'évaluation continue des risques changeants et des options d'adaptation, par le biais d'un processus systématique incluant une analyse économique.

---

<sup>13</sup> Cet outil a été mis au point par l'Institut international du développement durable (IIDD), l'Institut de l'environnement de Stockholm (SEI), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et l'Intercoopération.



**Graphique A6.3 Méthode d'évaluation ORCHID du DFID**

### **Orientations et directives opérationnelles**

Il y a également des séries d'orientations et approches uniformisées pour la réduction des risques liés au climat. Certaines d'entre elles sont à caractère générique, et d'autres sont adaptées à des organisations ou secteurs particuliers. Il s'agit notamment des orientations pour a) les concepts et les cadres d'évaluation des risques ; b) les voies et moyens d'identifier tous les points d'entrée appropriés pour les politiques et les projets ; et c) les approches d'engagement des acteurs pertinents.

Au nombre des directives générales à ce sujet, l'on pourrait citer le cadre des politiques d'adaptation PNUD/FEM ([http://www.undp.org/gef/adaptation/climate\\_change/APF.htm](http://www.undp.org/gef/adaptation/climate_change/APF.htm)). Ce cadre vise à faciliter la planification et la prise de décisions. Il décrit systématiquement quelques-uns des éléments à prendre en considération dans la conception et la mise en œuvre de réponses appropriées en matière d'adaptation au climat.

Pour son programme CLIMAP, la Banque asiatique de développement a également élaboré des orientations pour une intégration étape par étape, y compris des directives pour intégrer la gestion des risques liés au climat dans la planification du développement des pays insulaires du Pacifique. Des orientations similaires pourraient s'appliquer aux pays membres régionaux de la BAD.

Un autre cadre d'orientation générale, qui comporte également des outils spécifiques, est l'assistant d'adaptation du Programme du Royaume-Uni sur les effets climatiques (UKCIP). Cet assistant, en particulier pour ce qui est des informations que détiennent les outils qui l'appuient, est conçu pour le Royaume-Uni, mais il fournit des orientations intéressantes et d'application plus large.

**INTÉGRATION DE L'ADAPTATION AU CLIMAT DANS LES PROJETS**<sup>14</sup>

La présente annexe décrit une expérience de la BAD dans la gestion des risques liés au climat au niveau d'un projet, à savoir le Projet sur l'adaptation des moyens d'existence et de l'agriculture au changement climatique dans les zones rurales (CARLA) au Malawi.

Le Malawi est confronté à des défis majeurs, en termes de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Les inondations et sécheresses récurrentes affectent les investissements clés consentis en faveur du développement et visant à s'attaquer à ces défis. Elles remettent en cause l'efficacité des projets, tout en rendant plus onéreux les efforts déployés par le Gouvernement pour réaliser ses objectifs en matière de réduction de la pauvreté. Le projet CARLA s'appuie sur un projet d'investissement clé en faveur de la sécurité alimentaire et du développement agricole, en tant que point de départ. Il s'agit du projet portant sur la production et la commercialisation des cultures vivrières par les petits exploitants, financé par la BAD. Ce projet a deux grandes composantes : i) le développement de l'irrigation ; et ii) l'appui aux agriculteurs. Le projet CARLA permettra de mettre davantage ces investissements et leurs résultats à l'épreuve du climat, tout en renforçant la gestion élargie des risques liés au climat dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Malawi, y compris l'intégration de cette gestion dans la planification stratégique et opérationnelle au sein du secteur de l'agriculture.

L'objectif du projet est d' « améliorer la résistance à la variabilité actuelle du climat et au changement climatique à l'avenir par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, politiques et mesures d'adaptation présentant un bon rapport coût/efficacité et susceptibles d'améliorer la production agricole et les moyens d'existence en milieu rural ».

La composante complémentaire CARLA, financée par un don du Fonds du FEM pour les PMA, permettra d'appuyer:

- Les investissements visant à promouvoir l'agriculture et à améliorer les systèmes de gestion foncière et de la nature, ainsi que les moyens d'existence en milieu rural, par des interventions d'adaptation ciblées sur le terrain, la promotion de l'adaptation des individus, des communautés et du secteur privé.
- L'amélioration de la planification et de la coordination de la gestion des risques liés au climat, y compris la mise en place de plans, politiques, lois et règlements, et l'allocation de ressources ; la coordination institutionnelle ; la production et l'adaptation du savoir sur la gestion des risques liés au climat, à l'intention de groupes d'utilisateurs spécifiques, en particulier dans le contexte de la composante relative à l'investissement ; et les campagnes de sensibilisation.

---

<sup>14</sup> Source: FEM: Formulaire d'identification du projet (FIP) CARLA, approuvé par le Directeur exécutif du FEM en mai 2007

### **INFORMATIONS CLIMATIQUES POUR LES BESOINS DU DÉVELOPPEMENT (CLIMDEV)<sup>15</sup>**

Le Plan d'action de Gleneagles de 2005 a reconnu la nécessité d'améliorer l'observation du climat en Afrique afin d'aider le continent à mieux comprendre le changement climatique et à mieux s'y préparer et s'y adapter. En avril 2006, le *Departement pour le développement international* (DFID) du Royaume-Uni a organisé conjointement avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Système mondial d'observation du climat (SMOC) une réunion à Addis Abeba (Éthiopie) pour permettre aux fournisseurs et aux utilisateurs des informations climatiques de discuter des besoins et d'une stratégie quant à la voie à suivre. Les participants à la réunion sont convenus de la nécessité et de l'urgence d'un programme intégré en Afrique pour améliorer les informations et services climatiques, au titre de la contribution à la réalisation des OMD. Ils ont adopté la création d'un nouveau programme sur les «informations climatiques pour les besoins du développement en Afrique» (ClimDev), dont l'objectif est de promouvoir la gestion des risques liés au climat dans les secteurs sensibles au climat tels que l'agriculture, la santé, la planification des ressources en eau et la réduction des risques de catastrophe. Lors du Sommet tenu à Addis Abeba en janvier 2007, les Chefs d'État de l'Union africaine ont exhorté les États membres à s'attaquer aux principaux problèmes liés au changement climatique. Ils ont approuvé un plan d'action pour la mise en œuvre du programme ClimDev, dont la coordination sera assurée par un secrétariat conjoint composé de l'UA, de la Banque et de la CEA. Ce secrétariat conjoint est l'organe directeur du programme ClimDev et est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la supervision générale du programme. Il œuvre actuellement à la mise en œuvre du programme.

L'objectif du programme ClimDev est d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des informations et services climatiques pour contribuer au développement durable et à la réalisation des OMD. Le programme ClimDev devrait aboutir à une plus grande sécurité alimentaire, à une meilleure protection contre le paludisme et les autres maladies sensibles au climat, à une meilleure gestion des ressources en eau, à une meilleure gestion des risques liés aux catastrophes, à une utilisation plus judicieuse des ressources énergétiques, et à une durabilité accrue de l'environnement.

Le programme ClimDev comprend les quatre composantes suivantes, à mettre en œuvre sur une période de 10 ans : i) Politiques : Engagement politique accru de tous les pays africains en faveur de la gestion des risques liés au climat, pour faciliter la réalisation des OMD et l'adaptation au changement climatique ; ii) Pratiques : Amélioration de la gestion des ressources dans tous les pays africains, par la promotion de meilleures pratiques de gestion des risques liés au climat ; iii) Services : Fourniture de services adéquats d'informations climatiques couvrant tout l'éventail des pratiques de gestion des risques liés au climat ; et iv) Données : Renforcement des réseaux d'observation du climat et amélioration de la gestion des données pour faciliter le suivi de la variabilité du climat, la détection des changements climatiques et le recours à la gestion des risques liés au climat au niveau sectoriel.

---

<sup>15</sup> Les informations fournies dans la présente annexe sont essentiellement tirées du rapport de la réunion du Conseil de coopération du SMOC, tenue le 27 avril 2007 à Genève (Suisse).

Des annonces de contributions ont été faites comme suit pour le financement initial du programme ClimDevAfrique, dont le budget estimatif est d'un montant total de 250 millions USD : DFID : 10 millions de livres sterling ; Gouvernement de l'Irlande : 100 000 USD ; et Pays-Bas : 1 million USD. Il est donc nécessaire d'engager d'autres sources de financement. Les investisseurs potentiels sont les pays du G-8 autres que le Royaume-Uni, la Commission européenne, la Banque mondiale et le Groupe sur l'observation de la terre (GEO).<sup>16</sup>

## ANNEXE 4 :

**ANNEXE 4 : PROJET DE MATRICE DES PRIORITÉS ET MODALITÉS  
OPÉRATIONNELLES DU GROUPE DE LA BANQUE À L'APPUI DE  
L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE.**

*Matrice 2x2, par pilier stratégique et par instruments de prêts et autres que les prêts (purement à des fins d'illustration)*

Pilier	Instruments de prêts	Instruments autres que les prêts
<p>1. Gestion des risques liés au climat dans le cadre du contrôle préalable effectué au titre des projets et de la planification pays/secteurs du Groupe de la Banque</p>	<p>Intégration de la gestion des risques liés au climat dans les opérations de prêts en faveur des secteurs sensibles au climat.</p> <p>Projets financés à titre de dons et complémentaires aux opérations BAD/FAD particulièrement à risque (pour compléter les fonds mondiaux destinés à l'adaptation au climat).</p> <p>(Par exemple, le projet CARLA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Révision progressive des opérations et des politiques et directives sectorielles du Groupe de la Banque (s'il y a lieu).</li> <li>▪ Révision des procédures et politiques du Groupe de la Banque pour l'évaluation environnementale et sociale (ESAP et EIES), afin d'intégrer les principes et procédures régissant la gestion des risques liés au climat dans le traitement des projets.</li> <li>▪ Révision des procédures d'identification, de préparation et de supervision des projets (s'il y a lieu, afin d'y intégrer les exigences en matière de gestion des risques liés au climat).</li> </ul>
<p>2. Appui aux PMR dans la gestion des risques liés au climat</p>	<p>Il s'agit essentiellement de projets autonomes, mais aussi, dans certains cas, de projets et/ou programmes liés aux opérations ordinaires de la Banque:</p> <p>Financement des projets/programmes, de préférence à titre de dons (pour la mise en œuvre de réponses spécifiques telles que celles qui sont énumérées ci-après):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Gestion de la variabilité croissante du climat et des événements climatiques extrêmes : i) Systèmes d'alerte précoce ; ii) Infrastructure de protection ; et iii) Amélioration de l'habitat et des établissements humains.</i></li> <li>▪ <i>Atténuation du stress hydrique croissant, en particulier dans les bassins transfrontaliers.</i></li> <li>▪ <i>Promotion de l'agriculture et de la sécurité alimentaire sous des climats plus secs et moins prévisibles : marchés agricoles futurs appropriés, assurance des cultures liées au climat, etc.</i></li> <li>▪ <i>Atténuation de la menace croissante des maladies vectorielles et hydriques causées par la montée des températures à la surface du globe.</i></li> <li>▪ <i>Activités permettant de faire face à la menace d'inondation des zones côtières et des petites îles, du fait de l'élévation du niveau de la mer, avec des pertes d'infrastructure.</i></li> <li>▪ <i>Activités permettant de faire face à la pression croissante sur les écosystèmes et les ressources naturelles, et notamment sur la biodiversité, et utilisation efficace de ces écosystèmes et ressources pour accroître la résistance au changement climatique.</i></li> </ul> <p>Financement des réformes, appui budgétaire en faveur du développement, appui budgétaire sectoriel, opérations SWAp et lignes de crédit (pour le financement de programmes spécifiques d'ajustements sectoriels et de réformes ou opérations institutionnelles par le biais des intermédiaires financiers, étant entendu que le potentiel à ce sujet sera exploré).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <i>Il pourrait s'agir de l'intégration de mesures CRMA dans les conditions/actions liées à une opération d'appui budgétaire en faveur du développement.</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plaidoyer (pour l'Afrique auprès des pays donateurs, de la société civile et du secteur privé de l'extérieur du continent).</li> <li>▪ Services-conseils (sur le développement durable).</li> <li>▪ Production et diffusion du savoir : financement de la recherche (sur les <u>effets détaillés et les réponses appropriées au changement climatique en Afrique</u>), et notamment de la recherche-développement sur les variétés de cultures et de races de bétail plus résistantes au climat, et sur l'adaptation des pratiques agricoles au climat.</li> <li>▪ Conduite d'EES sur les instruments financiers innovants pour le transfert des risques (assurance liée au climat, mise en commun des risques liés aux catastrophes, etc.).</li> <li>▪ Assistance technique: financement d'études détaillées et intégration de la gestion des risques liés au climat dans les études de faisabilité des projets (études portant sur la préparation technique de réponses appropriées).</li> </ul>

## ANNEXE 5

**VERS UNE STRATÉGIE DE LA BANQUE POUR LA GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ATELIER DE CONSULTATION SUR LES IMPLICATIONS DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT POUR LES OPÉRATIONS DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT, TUNIS, 20 NOVEMBRE 2007**

Dans le cadre du processus de consultation en vue de l'élaboration de la stratégie de gestion des risques liés au climat du Groupe de la Banque, l'institution a organisé, le 20 novembre 2007, un atelier qui a vu la participation d'un large éventail d'experts concernés par les questions de climat et de développement dans la région, y compris des organisations internationales, des gouvernements nationaux, la société civile, des représentants régionaux, des organisations non gouvernementales, le secteur privé, les centres d'excellence et les partenaires au développement. L'atelier s'est tenu en marge de la Conférence internationale de solidarité sur les stratégies de changement climatiques pour les régions d'Afrique et de la Méditerranée. La plupart des participants à cette conférence pouvaient être considérés comme des parties prenantes de la stratégie du Groupe de la Banque en matière de changement climatique. Parmi celles-ci, près de 80 personnes ont pris part à l'atelier, dont l'objectif était de renforcer la Stratégie de la Banque à la faveur de cette consultation des parties prenantes.

La note conceptuelle de la stratégie et la brochure y afférente ont été distribuées à tous les participants à la conférence ainsi qu'à l'atelier. Quoique ne servant pas de base aux discussions, le document de référence, accompagné de toutes les présentations, a été distribué sur support CD ROM. Ont représenté le Groupe de la Banque à cet atelier, le Directeur du Département de l'agriculture et de l'agro-industrie, le Responsable de la Division du développement durable et celui de la Division des politiques sectorielles.

L'atelier a été ouvert par une introduction de la réponse de la BAD au changement climatique, suivie d'une présentation de la stratégie proposée par la Banque pour la gestion des risques liés au climat et à l'adaptation au changement climatique. Les activités de la Banque dans le domaine de l'adaptation ont été illustrées par deux projets, à savoir CARLA et ClimDev. Dans la deuxième partie de l'atelier, les expériences et les perspectives des parties prenantes membres de la société civile et des ONG ont été présentées à travers trois contributions. En premier lieu, le point de vue des ONG en matière de gestion des risques liés au climat en Afrique a été exprimé par Dr. Payet, qui a appelé à une rupture totale avec les pratiques habituelles et demandé qu'une large diffusion soit faite quant aux perspectives peu prometteuses. Ensuite, la Croix-Rouge/le Croissant rouge a présenté des résultats qui indiquent une nette augmentation des catastrophes hydrométéorologiques, parallèlement au réchauffement de la planète, avec de graves conséquences pour la production alimentaire, et subséquemment pour le secours d'urgence et les migrations qui mettent à rude épreuve les organisations humanitaires. Enfin, l'ONG égyptienne RAED a, dans sa présentation, mis l'accent sur son rôle de facilitateur et de promoteur des projets sur l'environnement dans les pays arabes et membres du Bassin du Nil. Cette structure envisage de promouvoir des projets d'adaptation, et a déjà commencé à en élaborer. Elle est particulièrement soucieuse de faire connaître le point de vue de la société civile.

L'initiative de la BAD visant à mettre au point une stratégie de gestion des risques liés au climat a été généralement bien accueillie, dès lors que les participants se sont accordés à reconnaître que le changement climatique frappait durement l'Afrique et était inévitable. On trouvera ci-dessous les principales questions ayant retenu l'attention des participants au cours de la séance qui a duré près d'une heure :

1. les relations entre la Banque et les ONG/la société civile devront être renforcées de relever les véritables défis qui se posent au niveau communautaire. Il faudrait créer un « espace » à la Banque pour cette mission spécifique. Les participants ont été réjouis d'apprendre que la division du développement durable était le point focal de la Banque pour les ONG/la société civile et que davantage de rencontres étaient déjà prévues entre la Banque et les ONG/la société civile pour la suite du processus de préparation de la stratégie.
2. Des préoccupations ont été exprimées quant au risque que la stratégie ne se focalise sur la gestion des risques actuels liés au climat, au détriment de l'analyse des risques futurs que présente le changement climatique. Le personnel de la Banque a expliqué que dans son approche, la stratégie préconise la recherche de solutions au changement climatique à long terme, tout en s'attaquant d'abord aux risques actuels liés au climat. Toutefois, cette approche n'exclut pas la prise de mesures destinées à faire face aux risques à plus long terme, liés au changement climatique, particulièrement dans les cas où le niveau d'incertitude concernant les scénarios de prévision de changement climatique à long terme est jugé acceptable.
3. Plusieurs participants ont fait cas d'autres grandes institutions poursuivant le même objectif avec des moyens similaires. Ils ont demandé à la BAD d'établir des partenariats afin d'éviter la répétition inutile des activités. Le sentiment prédominant était qu'on pouvait beaucoup apprendre en examinant de près les initiatives et expériences en cours, ainsi que les méthodologies et outils existants, d'un large éventail de parties prenantes. L'implication était que la Banque devrait utiliser et modifier, autant que possible, les outils existants afin d'éviter le double emploi. Le personnel de la Banque a bien accueilli ces observations et rappelé les principes directeurs de la note conceptuelle de la stratégie qui place ces aspects au centre de la stratégie elle-même.
4. Le sentiment général était qu'une consultation beaucoup plus large devrait être entreprise dans le processus d'élaboration de la stratégie. Tous les participants à l'atelier étaient intéressés à poursuivre le dialogue et réjouis de savoir que la BAD avait prévu des étapes suivantes. Certains ont recommandé que les consultations se tiennent en marge des réunions sur le climat, notamment la conférence de Bali prévue pour décembre 2007, car cela faciliterait la participation. Le personnel de la Banque a pris note de cette requête et confirmé les prochaines séries de consultations et autres événements programmés pour la poursuite des discussions.
5. Si certains participants ont suggéré que la Banque joue un rôle soutenu de chef de file au plan tant régional qu'international, en tant que principal avocat pour la défense des causes de l'Afrique, dépassant ainsi le cadre de l'élaboration de la stratégie actuelle, d'autres, en revanche, souhaitent que la Banque s'attache à sa mission fondamentale.
6. Plusieurs participants ont demandé un approfondissement de la question du financement, indiquant que les sources actuelles étaient insatisfaisantes et inadaptées pour répondre aux besoins actuels et futurs d'adaptation.

7. Certains participants se disent lassés de l'ampleur de la campagne autour des mesures d'adaptation, soulignant que la pauvreté, et non le changement climatique, était le problème majeur pour le développement de l'Afrique, et encouragent la Banque à en tenir compte dans la Stratégie. La Banque a rassuré les participants que la stratégie était très bien alignée sur les principes de réduction de la pauvreté, et de façon générale, impulsée par le programme de développement durable.
8. Certains participants souhaitent un engagement plus accru du gouvernement (local et central) par rapport à la gestion des risques liés au climat, tandis que d'autres soutiennent que la BAD devrait engager plus les ONG. Quelques participants ont souligné le besoin de stratégies/d'activités régionales et d'une intervention plus poussée du secteur privé.
9. Enfin, un nombre de participants ont souligné le besoin de renforcement des capacités et de formation, demandant à la Banque d'être plus proactive dans ce domaine. Le personnel de la Banque a, de nouveau, rassuré les participants sur ce point, en clarifiant certaines activités prévues au titre du Pilier 2 : Appui aux PMR dans les domaines où il est assigné un rôle majeur au renforcement des capacités.